

## **RANAZ CLÔTURE UN PLACEMENT PRIVÉ**

**MONTRÉAL, le 5 octobre 2009** – Ranaz Corporation (« Ranaz ») (TSXV : RNZ), une société spécialisée dans la fabrication et la commercialisation de suppléments protéiques et diététiques, annonce la clôture d'un placement privé (sans courtier) de 1 750 000 unités au prix de 0,065 \$ l'unité, pour un produit brut total de 113 750 \$. Chaque unité est constituée d'une action ordinaire de Ranaz et d'un bon de souscription au prix d'exercice de 0,10 \$ et expirant cinq ans après la date de son émission. Un maximum de 1 750 000 actions ordinaires de Ranaz additionnelles pourront être émises dans le cadre de ce placement privé (advenant l'exercice de tous les bons de souscription).

Les titres émis dans le cadre de ce placement privé sont assujettis à une période de restriction de quatre mois qui se terminera le 6 février 2010. Deux initiés de Ranaz ont souscrit un total d'approximativement 20 % du placement privé.

Ce placement privé s'inscrit dans les efforts de Ranaz visant à développer une structure opérationnelle plus efficace et performante. Ces actions permettront de réduire ses coûts et de maximiser ses effectifs tout en assurant la plateforme organisationnelle nécessaire afin d'augmenter sa pénétration de marché et sa rentabilité à court terme. « Je suis très fier de la confiance de nos investisseurs envers notre société. Cet appui important nous assure de mieux rencontrer les besoins de nos clients et de leur fournir une plus grande gamme de produits afin de fidéliser leur confiance. » a dit Jean Bourassa-Marineau, président et chef de la direction de Ranaz.

### **À propos de Ranaz Corporation**

Ranaz est une société spécialisée dans la fabrication et la commercialisation de suppléments protéiques et diététiques. Sa mission est la conception, le développement et la commercialisation de suppléments nutritifs, protéinés et diététiques tant sous ses propres marques et concepts, tels que ProtiLife et ProtiLife, que sous des marques privées.

### **Énoncés prospectifs**

Certains énoncés contenus dans ce communiqué, à l'exception des énoncés de fait qui sont vérifiables indépendamment en date de ce communiqué, peuvent constituer des énoncés prospectifs. De tels énoncés, formulés d'après les attentes actuelles de la direction, comportent de nombreux risques et incertitudes, connus ou inconnus, dont bon nombre échappent au contrôle de Ranaz. De tels risques comprennent : l'effet de la conjoncture économique en général, les changements réglementaires dans les territoires où Ranaz fait affaire, la volatilité des marchés boursiers, les fluctuations de coûts, les changements dans l'environnement concurrentiel découlant de fusions et les autres risques dont il est question dans les documents publics de Ranaz. Par conséquent, les résultats réels peuvent différer sensiblement des résultats prévus exprimés dans les énoncés prospectifs. Le lecteur ne doit pas se fier indûment aux énoncés prospectifs inclus dans ce communiqué. Ces énoncés ne sont valables qu'à la date où ils ont été faits et Ranaz n'a pas l'obligation et nie toute intention de mettre à jour ou de revoir ces énoncés à la suite de quelque événement ou circonstance que ce soit.

Le contenu de ce communiqué n'a pas été approuvé par la Bourse de croissance TSX ou son fournisseur de services de réglementation (au sens donné à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) ni n'a été soumis à ceux-ci et, pour cette raison, ni la Bourse de croissance TSX ni son fournisseur de services de réglementation n'assume de responsabilité à cet égard.

- 30 -

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

Jean Bourassa-Marineau  
Président et chef de la direction  
514-666-8010